



La sémiosis et son monde

Eliseo Veron

► To cite this version:

| Eliseo Veron. La sémiosis et son monde. Langages, 1980, 58, pp.61-74. halshs-01484164

HAL Id: halshs-01484164

<https://shs.hal.science/halshs-01484164>

Submitted on 6 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA SÉMIOSIS ET SON MONDE

1. Introduction : de l'usage ordinaire de la référence

Je me propose de soulever ici quelques problèmes touchant à une question décisive pour tous ceux qui s'intéressent aujourd'hui à l'analyse de discours : celle du statut du monde auquel renvoie tout fonctionnement signifiant. Je voudrais suggérer que les écrits de PEIRCE contiennent à cet égard des hypothèses extrêmement utiles.

Si paradoxal que cela puisse paraître, étant donné les grandes difficultés que présente l'interprétation de ses écrits, PEIRCE a toujours insisté sur le fait que sa démarche ne fait qu'explorer les choses de la vie quotidienne. En expliquant à Lady WELBY ce qu'est l'idéoscopie, il dit qu'elle consiste « à décrire et à classer les idées qui appartiennent à l'expérience ordinaire ou qui surgissent naturellement en liaison avec la vie ordinaire »¹. De la logique, PEIRCE dit : « Comme je l'ai étudiée, [elle] est simplement la science de ce qui doit être la vraie représentation, dans la mesure où la représentation peut être connue sans rassembler de faits particuliers étrangers à notre vie quotidienne » (1.529/Fr. : 116). En présentant l'étude des phanérons, objets de la phanéroscopie ou phénoménologie, il dit : « ... puisque je n'aurai besoin de me référer qu'à ceux... qui sont parfaitement familiers à chacun, le lecteur pourra contrôler l'exactitude de ce que je vais dire à leur sujet » (1.286/Fr. : 68). La science cénoscopique des signes, dit PEIRCE encore, « se contente d'observations telles qu'elles restent dans le champ de l'expérience de tout homme », et si la description concerne parfois ce qui « échappe à l'œil non entraîné », c'est « précisément parce qu'il s'agit de choses qui imprègnent la totalité de la vie » (1.241)².

Nous allons grouper les problèmes qui touchent à la question décisive évoquée tout à l'heure sous le terme général de *référenciation*. Une théorie de la référenciation doit rendre compte du fait que tout système signifiant, dans son fonctionnement, renvoie à un « monde » (qu'il soit posé comme réel ou imaginaire, matériel ou idéal, etc.). Or, cette problématique offre une bonne occasion de suivre le conseil de PEIRCE, à savoir, se méfier de « faits particuliers étrangers à notre vie quotidienne ». Cette consigne touche, bien entendu, au *matériel* sur lequel l'analyse doit s'exercer, et non pas à la précision, la complexité et la technicité de l'analyse elle-même. Autrement dit, l'œil doit être le mieux entraîné possible, l'analyse doit conduire, si besoin est, à l'invention de nouveaux termes et de nouveaux systèmes d'expression, « quand

1. Charles Sanders PEIRCE, *Écrits sur le signe*, rassemblés, traduits et commentés par Gérard DELEDALLE, Paris, Éditions du Seuil, 1978, 1^{re} édition. Lettre à Lady Welby, p. 22. Dans ce qui suit et pour les citations de PEIRCE, nous donnerons, comme il est habituel, l'indication du paragraphe selon la numérotation des *Collected Papers*, suivie de la page correspondante de la traduction française de G. DELEDALLE. Lorsque cette dernière indication n'est pas donnée, cela veut dire qu'il s'agit d'un fragment qui ne figure pas dans la sélection de DELEDALLE. Je suis, dans ce cas, le seul responsable de la version française.

2. Parmi les travaux récents qui ont souligné les affinités entre PEIRCE et HUSSERL, cf. Carlo SINI, « Le relazioni triadiche dei segni e le categorie faneroscopiche di PEIRCE », *VS. Quaderni di studi semiotici*, 15 : 17-27 (1976).

de nouveaux liens importants entre les conceptions viennent à être établis » (2.226/Fr. : 66), mais il est préférable que l'analyse porte sur des phénomènes qui « restent dans le champ de l'expérience de tout homme ».

C'est le cas, me semble-t-il, du concept de référenciation et de la famille de termes à laquelle il est associé : référence, référent, référentiel. Méfions-nous de l'usage restreint qui a été fait de ces concepts en logique, usage exprimable brutalement par l'idée selon laquelle le référent est l'objet lui-même désigné par une expression (ou, si l'on veut, par un signe) ; prenons plutôt comme point de départ l'usage « ordinaire » qui traduit, cristallisé dans l'expérience collective de la langue, l'expérience de « tout homme » : nous y trouverons, naturellement, des sens qui ont été entièrement effacés de l'emploi logique. Voici donc ma première hypothèse : ces sens, écartés par les logiciens, sont essentiels dans une bonne théorie de la référenciation. Ils sont essentiels pour PEIRCE aussi (sous une autre forme, bien sûr : celle, technique, de sa théorie de la sémiotique). Autrement dit, la théorie de PEIRCE prend en charge, problématiquement, ce qui sous-tend l'usage ordinaire de la notion de référence, au lieu de l'écarter. Certes, quelques-uns des contemporains illustres de PEIRCE, dont RUSSELL et WHITEHEAD, s'appliquaient au même moment à faire du référent, « en bonne logique », l'objet même désigné par une expression. En écrivant à Lady WELBY, en 1904, PEIRCE fait allusion à un livre de RUSSELL, « dont la superficialité — dit-il — me donne la nausée », et il ajoute : « laissons RUSSELL et WHITEHEAD travailler à leur salut ».

Avant de voir au salut de quoi ou de qui PEIRCE, à son tour, travaillait, rappelons rapidement les acceptions propres à l'emploi courant des termes appartenant à la famille de la référence.

Si l'on prend, par exemple, le *Petit Robert*, il est d'abord intéressant de constater que l'emploi proprement logique n'est pas mentionné, et que le terme « référent » n'y figure pas. L'essentiel des acceptions répertoriées peut se résumer de la façon suivante (cette schématisation, à quelques nuances près, étant également valable pour l'anglais) :

1) Toute référence est de la nature d'un renvoi ; « se référer à » quelque chose est renvoyer à cette chose. On a affaire donc à au moins deux termes plus une relation. L'un des termes est l'« origine » et l'autre la « destination », le « point d'application », si l'on peut dire, de l'opération de « se référer ». Que dit le dictionnaire de ces deux termes ?

2) Le premier terme, le « point d'origine » (qu'on appelle souvent « référence », lorsqu'on dit, par exemple, « une référence bibliographique »), comme résultat de l'opération de référence est mis en situation par rapport au second : « se référer » est, en effet, synonyme de « se situer par rapport à ». La référence est donc quelque chose de l'ordre d'un repérage.

3) Le deuxième terme, le « point d'application » de la référence est, comme le premier, un signe. Autrement dit, si la référence est toujours un renvoi pris en charge par des signes (un texte, un discours), qui fonctionnent comme renvoyant, le renvoyé est, lui aussi, de l'ordre des signes, des textes, des discours. (« Action de renvoyer le lecteur à un texte », ou encore : « Se référer à qqn, à son avis »³. « Se référer à une définition, à un texte, les prendre comme référence. ») Dans la référenciation, opération propre à un signe⁴, ce qui visé c'est un autre signe.

3. C'est moi qui souligne.

4. « Un signe » est ici une façon de parler. Les termes qui interviennent dans les opérations de référenciation sont toujours complexes.

4) De quelle nature est-elle, la liaison ainsi établie entre deux signes en vertu de la référenciation ? Le dictionnaire répond : si un signe renvoie à un autre comme « référence », c'est parce que le premier cherche dans le deuxième sa propre légitimité. Le rapport instauré par la référence est, autrement dit, de l'ordre de la caution. (« Se référer à : s'en rapporter, recourir à, comme à une autorité » ; « en référer au juge » ; « en référer à son chef, à un supérieur ». Contre-exemple : « Etre loué par un tel critique, ce n'est pas une référence ! ») Et si l'on peut dire d'une personne, par extension, qu'elle est une référence, c'est toujours parce que sa parole, son discours est considéré comme source de légitimité, d'autorité. (Cf. *Certificat* : « Il me demandait les références fournies par mes derniers patrons. ») Si, dans la référenciation, un signe vise un autre signe, c'est parce que le premier a besoin du second pour instaurer sa propre crédibilité.

5) Le dictionnaire nous propose encore une autre idée sur la nature du lien référentiel, car on appelle aussi référence « l'indication, en tête et à gauche d'une lettre (initiales, numéro) que le correspondant est prié de rappeler dans sa réponse ». La référence est toujours mêlée à une affaire de reprise inter-discursive, et cet exemple d'emploi nous permet de spécifier en quoi consiste la caution propre à la référenciation : elle assure que les deux signes, que les deux ensembles signifiants (le renvoyant et le renvoyé) « se tiennent » réciproquement, qu'ils restent, tous les deux, à l'intérieur du même univers de discours.

Voilà les quelques idées associées à l'usage ordinaire des termes de la famille de la « référence ». Le moment est venu d'aborder certains textes de PEIRCE.

2. A propos des catégories

Notre problème appartient entièrement, bien entendu, au domaine de la sémiotique de PEIRCE (ou *Logique*), science qui s'occupe des signes, c'est-à-dire de la Tiercéité⁵. Quelques remarques préalables à propos de la théorie des catégories, la phanéroscopie (ou idéoscopie, ou phénoménologie), sont cependant nécessaires. Car si, du point de vue proprement phénoménologique et selon l'ordre hiérarchique, la Tiercéité présuppose la Secondéité, la Sécondéité présuppose la Priméité, et non pas l'inverse, il s'agit bien d'une théorie des conceptions, des idées. En tant que théorie des catégories, par conséquent, la phanéroscopie présuppose la pensée, et donc la Tiercéité, car toute idée, toute représentation, toute pensée est un signe. « L'idéoscopie consiste à décrire et à classer les idées qui appartiennent à l'expérience ordinaire ... » (8.328/Fr. : 22) ; la théorie des catégories concerne ce qui est « présent à l'esprit » (*present to the mind*) (5.41 et ss.), et « l'esprit (*mind*) est un signe qui se développe selon les lois de l'inférence » (5.313). Or, le concept de *mind* ne renvoie pas, chez PEIRCE, à quelque chose qui serait opposé à un « monde extérieur », bien au contraire : « Si nous cherchons la lumière des faits extérieurs, les seuls cas de pensées que nous pouvons trouver ce sont des pensées en signes. Il est clair qu'aucune autre pensée ne peut être mise en évidence par le moyen de faits externes. Mais nous avons déjà vu que la pensée ne peut être connue que par des faits externes. La seule pensée, par conséquent, qui peut être connue, est la pensée dans les signes. Mais une pensée qui ne peut pas être connue n'existe pas. Toute pensée, donc, doit nécessairement être une pensée dans des signes » (5.251).

5. Dans un article antérieur (E. VERON, *La sémiotique sociale*, Document de Travail n° 64, Université d'Urbino, 1977), j'avais traduit « Prime », « Second » et « Tierce ». J'adopte dans cet article la traduction de DELEDALLE, qui deviendra sans doute une référence pour les travaux sur PEIRCE en langue française.

Les trois catégories (Priméité, Secondéité, Tiercéité) sont des *modes d'être*. Comment faut-il interpréter ce concept de « modes d'être » ? Les textes de PEIRCE ne laissent guère de doute à cet égard.

« La phanéroscopie est la description du *phanéron* ; par « *phanéron* », j'entends la totalité collective de tout ce qui, de *quelque manière et en quelque sens* que ce soit, est présent à l'esprit, *sans considérer aucunement si cela correspond à quelque chose de réel ou non* » (1.284/Fr. : 67) ⁶.

« (...) ce que nous devons faire, en étudiant la phénoménologie, est simplement d'ouvrir nos yeux mentaux et de bien regarder le phénomène, et de dire quelles sont les caractéristiques qui n'y manquent jamais, *que ce phénomène soit quelque chose que l'expérience externe impose à notre considération, ou qu'il s'agisse du plus fou des rêves, ou de la conclusion la plus abstraite et générale de la science* » (5.417) ⁷.

Dans sa première lettre à Lady WELBY, PEIRCE présente les trois catégories de la façon suivante :

« (...) En donnant à « être » le sens le plus large possible pour y inclure des idées aussi bien que des choses, des idées que nous imaginons avoir tout autant que des idées que nous avons réellement, je définirai la Priméité, la Secondéité et la Tiercéité comme suit :

La Priméité est le mode d'être de ce qui est tel qu'il est, positivement et sans référence à quoi que ce soit d'autre.

La Secondéité est le mode d'être de ce qui est tel qu'il est par rapport à un second, mais sans considération d'un troisième quel qu'il soit.

La Tiercéité est le mode d'être de ce qui est tel qu'il est, en mettant en relation réciproque un second et un troisième » (8.328/Fr. : 22) ⁸.

La phrase « des idées aussi bien que des choses » peut soulever, certes, quelques difficultés d'interprétation ; il est clair cependant que, considéré dans son ensemble, le domaine de l'idéoscopie embrasse des ordres ontologiques hétérogènes. Les hypothèses ontologiques se précisent dans l'analyse de chacune des trois catégories. On peut dire que pour PEIRCE, dans la plupart de ses textes, *réel* et *existant* ne sont pas synonymes. Une manière d'exprimer cette distinction, ce serait de dire que les phénomènes étudiés par la phanéroscopie sont tous réels en tant que phénomènes, mais que seuls ceux qui touchent à la Secondéité impliquent un *existant réalisé*.

L'ordre de la Priméité, en effet, est celui des « qualités du sentiment », « des pures apparences » (8.329/Fr. : 22), l'ordre de la pure possibilité. « Une qualité de sentiment peut être imaginée être sans qu'elle se produise... Son pur peut-être s'accommode de n'être pas réalisé du tout » (1.304/Fr. : 84). D'autre part, la Tiercéité est de l'ordre de la raison et de la loi, elle correspond « à ce que nous appelons lois quand nous les contemplons de l'extérieur seulement, mais que, quand nous voyons les deux côtés de la médaille, nous appelons pensées ». Or, « ... une pensée n'est pas une qualité. Ce n'est pas davantage un fait. Car une pensée est générale (...). Elle est générale... parce qu'elle renvoie à toutes les choses possibles, et non pas simplement à celles qui se trouvent exister. » (1.429/Fr. : 81-82). Le statut de réel de la Tiercéité est donc différent de celui des pures possibilités ; la Tiercéité concerne le *futur*, l'ordre de la *prédiction* : « Une prédiction est essentiellement de nature générale et ne peut jamais s'accomplir complètement. Dire qu'une prédiction

à une tendance marquée à s'accomplir, c'est dire que les événements futurs sont dans une certaine mesure réellement gouvernés par des lois (...). Ce mode d'être qui *consiste*, et je dis bien, qui *consiste* dans le fait que les faits futurs de la Secondéité revêtiront un caractère général déterminé, je l'appelle Tiercéité » (1.26/Fr. : 70-71). Dans ce cas, il est plus correct de dire qu'il y a une *correspondance* avec la réalité (5.96/Fr. : 103).

Si les phénomènes de la Priméité « existent » en tant que possibles, si les phénomènes de la Tiercéité « existent » en tant qu'exprimant par des lois une tendance réelle à la réalisation, ceux de la Secondéité correspondent aux existants *bruts*, aux *événements singuliers*, aux *faits*. Faits *bruts*, car considérée en elle-même la Secondéité est de l'ordre des événements indépendamment de la Tiercéité, c'est-à-dire des *lois* auxquelles les faits peuvent être soumis. « Un événement est parfaitement individuel. Il arrive ici et maintenant » (1.419/Fr. : 81). « Nous trouvons la Secondéité dans l'occurrence, parce qu'une occurrence est quelque chose dont l'existence consiste dans le fait que nous nous heurtons à elle. » (1.358/Fr. : 73). « Nous percevons les objets qui se trouvent devant nous ; mais ce dont nous faisons spécialement l'expérience — la sorte de chose à laquelle le mot « expérience » s'applique plus particulièrement — est un événement » (1.336/Fr. : 93-94). « L'existence est ce mode d'être qui réside dans l'opposition à un autre... Une chose qui ne s'oppose pas à d'autres choses, *ipso facto*, n'existe pas » (1.457/Fr. : 209).

Il est certain qu'il y a un flottement, tout au long des écrits de PEIRCE, qui touche aux concepts de « réalité », « possibilité », « existence ». D'un certain point de vue, comme nous venons de le rappeler, il semblerait que les seuls *phanérons* qui impliquent l'existence ce sont les événements, les faits singuliers de la Secondéité. Il faudrait donc dire d'une qualité qu'elle est réelle en tant que qualité, mais qu'elle n'existe pas dans la mesure, précisément, où elle « ne s'oppose pas à d'autres choses », dans la mesure où elle est une pure possibilité. Et cependant, on trouve ailleurs des phrases comme celle-ci (à propos des symboles, qui sont donc des lois) : « Il doit donc y avoir des cas existants de ce que le symbole dénote, bien qu'il faille comprendre ici, par « existant », existant dans l'univers, *qui peut être imaginaire*, auquel le symbole renvoie » (2.249/Fr. : 141) ⁹. Il est évident que, dans ce texte, le mot « existant » est utilisé dans un sens tout à fait différent de celui qui est impliqué lorsqu'on affirme d'un événement (se manifestant par une « résistance ») qu'il « existe ».

Ce qui me semble essentiel, c'est de maintenir les distinctions entre les trois catégories, en ce qui concerne la *spécificité ontologique des phénomènes correspondant à chaque catégorie*, quelle que soit par ailleurs la solution terminologique que l'on puisse adopter à l'égard du « réel » et de l'« existant ». Autrement dit : chaque catégorie contient, dans sa définition même, une hypothèse sur le statut ontologique des phénomènes auxquels elle correspond. Les *phanérons* de la Priméité sont de l'ordre de la possibilité ; les *phanérons* de la Secondéité sont de l'ordre des événements singuliers, bruts ; les *phanérons* de la Tiercéité sont de l'ordre de la raison, de la loi. Si ces distinctions restent claires, les conséquences du flottement terminologique sont relativement secondaires.

Cela dit, une chose est à mon avis certaine : on ne peut pas suivre Gérard DELEDALLE dans son commentaire des écrits de PEIRCE, lorsqu'il affirme que « ... la Priméité et la Tiercéité sont des catégories de la généralité, mais en des sens différents

6. Les deux dernières fois, c'est moi qui souligne.

7. C'est moi qui souligne.

8. C'est moi qui souligne.

9. C'est moi qui souligne.

du terme « général », par opposition à la Secondéité qui est « particulière »¹⁰. Dire d'une des trois catégories phanéroscopiques (que PEIRCE appelle, et pour cause, « *the universal categories* »¹¹) qu'elle est « particulière » me semble strictement contradictoire avec la théorie de PEIRCE : c'est confondre l'hypothèse sur le statut ontologique des phanérons auxquels correspond la catégorie (hypothèse contenue dans la définition de la catégorie) avec le statut de la catégorie elle-même, *en tant que catégorie*. Les trois catégories sont nécessairement générales, universelles (bien que cette généralité soit caractérisée, pour chaque catégorie, d'une manière spécifique, comme le signale DELEDALLE en comparant la Priméité et la Tiercéité), et ceci dans la mesure où elles sont des catégories de l'esprit : les trois catégories sont trois idées (1^{re} lettre à Lady WELBY) ; elles sont donc toutes les trois de l'ordre de la Tiercéité ; elles sont, si l'on veut, des lois. « Le trait suivant le plus simple, qui soit commun à tout ce qui se présente à l'esprit, est l'élément de lutte » (1.322/Fr. : 95). Comment une catégorie définie par un trait commun à tout ce qui présente à l'esprit pourrait être particulière ? Du point de vue de leur généralité, et contrairement à ce qu'affirme DELEDALLE, les trois catégories sont *au même niveau*, c'est-à-dire universelles. La Secondéité est cette catégorie *universelle* qui correspond à tout ce qui se présente à l'esprit comme *particulier*.

Cette différence d'interprétation est loin d'être un détail sans importance ; elle a des conséquences pour l'ensemble de l'interprétation concernant les fondements de l'ontologie peircéenne. Tout de suite après avoir affirmé que la Secondéité est « particulière », DELEDALLE commente la question du « réel ».

« La Priméité, la Secondéité et la Tiercéité sont toutes trois des catégories « réelles »... Quand nous disons ici que les catégories sont « réelles », nous voulons dire « indépendantes de notre pensée » (5.503). Est réel, pour PEIRCE, « ce qui n'est pas fiction », ce qui « est tel que tout ce qui est vrai le concernant n'est pas vrai parce que la pensée d'une personne particulière ou la pensée d'un groupe particulier de personnes attribue son prédicat à son sujet, mais est vrai, indépendamment de ce qu'une personne ou un groupe de personnes peuvent en penser ». En ce sens, le premier, le second et le troisième sont réels, mais seul le second existe (5.429)¹².

Il y a dans ce commentaire deux glissements à remarquer. Le premier glissement nous fait passer des catégories aux phénomènes, car la dernière phrase est parfaitement correcte si elle est affirmée des phénomènes (« a first », « a second », etc.), mais elle n'a pas de sens appliquée aux catégories. Les trois catégories, en tant que catégories, nous l'avons déjà dit, ont le même statut : on ne peut pas dire qu'une des catégories existe et que les deux autres n'existent pas ! D'autre part, il y a un glissement entre le discours du commentateur et le discours de PEIRCE : « Quand nous disons ici (« nous » : DELEDALLE, apparemment ; « ici » : dans son commentaire) que les catégories sont « réelles », nous voulons dire « indépendantes de notre pensée » » (5.503). Le dernier *notre* est de PEIRCE. Or, si nous voulons démêler la pensée de PEIRCE de l'interprétation de DELEDALLE, tout se joue dans ce glissement. Qu'est-ce que cela veut dire que les catégories sont « indépendantes de notre pensée » ? A quel sujet énonciateur renvoie cette marque d'énonciation : « *notre pensée* » ? Je prétends que cette marque renvoie, littéralement, à l'énonciateur PEIRCE en tant qu'*individu singulier*. Par conséquent, la réalité des catégories veut dire

qu'elles sont indépendantes de la pensée d'un quelconque individu singulier (de la pensée de « chacun de nous »), *mais non pas qu'elles sont indépendantes de toute pensée*. Cette dernière interprétation serait à mon avis contradictoire avec la théorie de PEIRCE. L'expression « notre pensée », dans le texte de PEIRCE, ne désigne donc pas la pensée de l'homme en général, mais celle de PEIRCE (ou celle de n'importe qui) en tant que pensée individuelle. C'est pourquoi, dit PEIRCE, est réel ce qui « est tel que tout ce qui est vrai le concernant n'est pas vrai parce que la pensée d'une personne particulière ou la pensée d'un groupe particulier de personnes attribue son prédicat à son sujet... » : dans ce texte, l'adjectif « particulier » n'est pas dû au hasard. *La vérité repose sur une certaine universalité de la pensée, et non pas sur son « indépendance » par rapport à la pensée* : « La réalité — écrit PEIRCE — est indépendante, non pas, nécessairement, de la pensée en général, mais seulement de ce que vous ou moi ou un nombre fini quelconque d'hommes peut penser d'elle » (5.508). Et encore, dans un des manuscrits : « Si vous dites que tel objet existe en forme complètement indépendante du fait d'être pensé, vos paroles sont dépourvues de sens » (Ms 333, p. 8, 1973)¹³.

Nous avons déjà soulevé les problèmes qui nous intéressent : statut du réel, fondement de la vérité, statut des objets à l'intérieur de l'économie de la Tiercéité. Il faut maintenant entrer dans le terrain de la sémiotique.

3. La clôture sémiotique

Il est impossible d'exposer ici les différents classements des signes proposés par PEIRCE ; je vais donc présumer chez le lecteur une certaine familiarité avec ces typologies¹⁴. Je me bornerai à souligner, à l'égard des emplois que l'on peut faire de ces classements (et à l'égard, surtout, de certaines interprétations qui ont été faites), deux hypothèses qui sont pour moi fondamentales :

1) La pensée de PEIRCE est une pensée analytique déguisée en taxinomie. Il ne s'agit donc pas, malgré les apparences, d'aller chercher des instances qui correspondraient à chacun des « types » de signes. Chaque classe définit, non pas un « type », mais un *mode de fonctionnement*. Tout système signifiant concret (disons, par exemple, le langage) est une *composition complexe* des trois dimensions distinguées par PEIRCE (touchant à la qualité, au fait et à la loi).

2) Cette pensée analytique est facilement transposable dans une description *opératoire* : tout élément d'un système signifiant concret peut donc être envisagé comme une composition d'opérations cognitives dont les trois modalités fondamentales sont celles définies par PEIRCE. Cette transposition est « facile », dans le sens qu'elle me paraît se situer dans la droite ligne de l'inspiration peircéenne, bien que le côté « opératoire » de sa pensée apparaisse, pour des raisons historiques évidentes, sous la forme de son *pragmatisme* (ce qui chez lui est, d'ailleurs, tout autre chose que la « pragmatique » dont on a tant parlé après)¹⁵.

13. Cité par Matthew FAIRBANKS, « Reality as language in the peircian semiotics », *Semiotica*, vol. 19, n° 3/4 : 233-239 (1977).

14. On peut consulter avec profit le numéro de *Semiotica* dont une bonne partie est consacrée à PEIRCE (vol. 19, n° 3/4, 1977). Une lecture très différente de celle que je propose dans cet article est faite dans : D. GREENLEE, *Peirce's concept of sign*, Mouton, The Hague-Paris, 1973.

15. Le pragmatisme de PEIRCE est une façon d'envisager le domaine des signes dans son ensemble, et non pas un soi-disant chapitre de la sémiotique portant sur les liens entre « les signes et ceux qui les utilisent ».

10. G. DELEDALLE, « Commentaire », dans Ch. S. PEIRCE, *Ecrits sur le signe*, op. cit., p. 211.

11. Cf. en particulier (5.43).

12. G. DELEDALLE, *loc. cit.*, p. 211.

Il y a certainement des rapports systématiques entre la théorie percéenne des catégories et sa sémiotique. La trichotomie qualité/fait/pensée, appliquée maintenant à l'intérieur du domaine de la pensée, donc du signe, de la Tiercéité, donne comme résultat une première trichotomie : il y a des qualités qui sont des signes (qualisignes), des choses existantes qui sont des signes (sinsignes), des lois qui sont des signes (légisignes). On pourrait donc conclure que la question de l'existence ne se pose que pour les sinsignes. Le problème de comment interpréter le statut du « réel » et de l'« existant », que nous avons évoqué à propos des catégories, est ainsi transposé au domaine de la sémiotique. Mais on voit bien que pour limiter la question de l'existence actuelle aux seuls sinsignes, il faut interpréter ces distinctions comme donnant lieu à des classes de signes, interprétation que nous récusons. Or, à partir des textes de PEIRCE, cette interprétation n'est certainement pas impossible à soutenir.

Un autre problème, étroitement lié à celui que nous venons de soulever, se pose : le statut à accorder au Second du signe, c'est-à-dire à son Objet. D'après la théorie des catégories, c'est le Second (les phénomènes correspondant à la catégorie de la Secondéité) qui est lié à l'existence, au fait, à l'événement « brut ». Le Second du signe étant son Objet, on pourrait très facilement conclure que c'est l'Objet l'élément réel déterminant du signe. Il y a, sans doute, des textes de PEIRCE qui justifient une telle interprétation. Dans sa lettre à Lady WELBY du 23/12/1908, PEIRCE dit explicitement que c'est l'objet qui détermine le signe, ce dernier déterminant à son tour l'interprétant¹⁶. Et encore : « Cette chose qui est la cause d'un signe en tant que tel est appelée l'objet (dans le langage ordinaire, l'objet « réel », mais plus exactement l'objet existant) représenté par le signe : le signe est déterminé à quelque espèce de correspondance avec cet objet » (5.473/Fr. : 127).

Ces deux interprétations, qui d'ailleurs s'articulent très bien l'une à l'autre, donnent une certaine vision de la sémiotique percéenne : des trois types de signes, les seuls impliquant leur existence réelle, ce sont les sinsignes ; d'autre part, la réalité des signes repose sur la détermination que l'objet opère sur le signe ; autrement dit (en termes de la théorie de la référénciation), si le renvoi référentiel va du signe à l'objet, le lien causal qui détermine ce renvoi va, par contre, de l'objet au signe.

Par rapport à l'ensemble de la sémiotique percéenne, cette lecture se heurte à de grandes difficultés. Essayons de montrer qu'elle ne peut pas être retenue.

Prenons d'abord la question de la détermination du signe par son objet. Malgré la netteté de certains textes de PEIRCE (comme les deux fragments que nous venons de rappeler), il y en a d'autres qui le sont beaucoup moins. Une seule citation peut suffire. Ayant souligné le fait qu'un signe peut avoir plusieurs objets, mais qu'il fera « comme si les signes n'avaient chacun qu'un seul objet dans le but de sérier les difficultés », PEIRCE dit : « (...) tout signe a, en acte ou virtuellement, ce que nous pouvons appeler un précepte d'explication suivant lequel il faut le comprendre comme étant, pour ainsi dire, une sorte d'émanation de son objet » (2.230/Fr. : 123). Ceci semblerait aller dans le même sens que les autres textes mentionnés plus haut, sauf que l'« émanation » du signe à partir de son objet n'est pas affirmée directement du fonctionnement du signe : elle est présentée comme un « précepte d'explication » qui ferait partie du signe lui-même. Est-ce que cela veut dire que c'est le signe qui, par sa nature même, se présente à lui-même comme déterminé par son objet ? Regardons la suite de ce texte (qui d'ailleurs n'a pas été traduite dans la sélection de

DELEDALLE). En ouvrant une parenthèse, PEIRCE écrit : (Si le signe est une Icône, un scolastique dirait que la « Species » de l'Objet émanant de lui (*emanating from it*) trouve sa matière dans l'Icône. Si le Signe est un Indice, nous pouvons penser qu'il est un fragment arraché à l'Objet, tous deux étant dans leur existence un ensemble ou une partie d'un tel ensemble. Si le signe est un Symbole, nous pouvons penser de lui qu'il incorpore la *ratio* ou raison de l'Objet qui est émané de lui (*emanated from it*) » (2.230). On voit bien que, tout suite après avoir parlé du signe comme d'une émanation de son objet, dans deux des trois cas (l'Icône et le Symbole), c'est l'objet qui est dit être une émanation du signe. Quand à l'Indice, la métaphore employée (« fragment arraché à l'Objet » — *a fragment torn away from the Object*) implique en tout cas une action exercée sur l'objet, et non pas une action de l'objet sur le signe.

Une manière indirecte d'évaluer le « poids » de détermination relatif, attribuable à chacune des trois composantes du signe, consiste à inventorier, par rapport aux combinaisons que l'on peut effectuer avec les éléments des trois premières trichotomies de la première classification des signes, les combinaisons « interdites » en raison de la définition même des éléments. Il est bien connu, en effet, qu'après avoir présenté les trois trichotomies construites en appliquant les trois critères de la Priméité, la Secondéité et la Tiercéité (le signe considéré en lui-même, le signe considéré dans son rapport avec son objet, et le signe considéré dans son rapport avec son interprétant), PEIRCE signale que ces trichotomies donnent lieu à dix classes de signes et non pas à vingt-sept classes, comme ce serait le cas si les éléments de chaque trichotomie se combinaient librement avec ceux des deux autres. Il y a donc des combinaisons « impossibles ». Ces impossibilités ne sont pas sans rapport, bien entendu, avec les deux principes que PEIRCE énonce souvent dans ses écrits : « Un possible ne peut rien déterminer d'autre qu'un possible et de même un Nécessitant ne peut être déterminé par rien d'autre qu'un Nécessitant »¹⁷. DELEDALLE rappelle avec raison, à ce propos, la hiérarchie des catégories : « tout troisième présuppose un premier et un second ; tout second présuppose un premier ; un premier ne peut de lui-même produire un troisième »¹⁸. Ces principes sont très importants, car ils touchent directement à la question de la détermination.

Essayons donc d'analyser les combinaisons interdites en ayant présents à l'esprit ces principes. L'ensemble des combinaisons interdites peut être facilement représenté sous la forme de règles exprimant des restrictions. C'est ce que j'ai essayé de visualiser dans le tableau ci-dessous. Ce tableau doit être lu de la façon suivante : l'élément qui, dans chaque ligne du tableau, apparaît encadré (par une convention arbitraire) est celui à partir duquel la restriction est énoncée. La première ligne, par exemple, doit se lire : « Si le premier de la relation triadique est un premier, alors le second et le troisième de la même relation doivent être tous deux des premiers » (autrement dit : si le signe, considéré en lui-même, est une qualité, donc un *qualisigne*, alors le signe, en relation à son objet ne peut être qu'une icône, et par rapport à son interprétant ne peut être qu'un rhème. C'est pourquoi, dans la liste de PEIRCE, il n'y a qu'un seul qualisigne, le Qualisigne-Rhématique-Iconique). La deuxième ligne dit : « Si le premier du signe est un second, alors le second et le troisième peuvent être des premiers ou des seconds (c'est-à-dire : ils ne peuvent pas être des troisièmes) ». Et ainsi de suite. Les sept restrictions représentées dans le tableau expriment toutes les combinaisons interdites :

16. *Écrits sur le signe*, op. cit., p. 54.

17. *Ibid.*, p. 54.

18. *Ibid.*

	1 le signe en lui-même	2 en relation avec son objet	3 en relation avec son interprétant
I	1°	1°	1°
II	2°	1° ou 2°	1° ou 2°
III	3°	1°, 2° ou 3°	1°, 2° ou 3°
IV	1°, 2° ou 3°	1°	1°
V	2° ou 3°	2°	1° ou 2°
VI	3°	3°	3°
VII	3°	3°	1°, 2° ou 3°

Or, il suffit de jeter un coup d'œil au tableau pour avoir une réponse à la question de la détermination. Car, des trois composantes, le signe lui-même est le seul qui peut être un troisième tout seul, sans que les autres le soient (ligne III du tableau). L'inverse n'est pas vrai : si l'interprétant est un troisième, c'est parce que l'objet et le signe le sont aussi (ligne VI), et, pour que l'objet soit un troisième, il faut que le signe lui-même le soit (ligne VII). Autrement dit : étant donné que ni un premier ni un deuxième ne peuvent produire des troisièmes, la Tiercité du signe lui-même, lorsqu'il est le seul troisième, ne peut pas lui venir des deux autres composantes ; en même temps, la Tiercité des deux autres composantes présuppose toujours la Tiercité du signe lui-même. *Dans la relation triadique qui est un signe, c'est le signe lui-même qui est le déterminant des deux autres composantes (l'objet et l'interprétant)* ¹⁹.

Cette conclusion, qui s'impose lorsqu'on analyse l'économie du fonctionnement de la classification des signes qui découle des trois premières trichotomies proposées par PEIRCE, est-elle donc en contradiction avec ses affirmations, que nous avons rappelées plus haut, sur le rôle déterminant de l'objet ? Je ne le crois pas. Si l'on examine, une par une, les relations triadiques qui résultent des trois premières trichotomies, le rôle déterminant du signe ressort, en effet, très clairement. Mais d'un autre point de vue, qui n'est plus celui de l'analyse interne de chaque composition triadique, il n'est pas contradictoire de dire que l'objet détermine le signe. Comment peut-on comprendre cette dernière affirmation ?

Elle ne peut être comprise qu'à la lumière des principes touchant à la hiérarchie des catégories, que nous avons évoqués tout à l'heure. Car ces principes empêchent automatiquement une lecture de cette affirmation : si l'on dit que l'objet détermine le signe, on ne peut pas entendre par « objet » un second proprement dit (c'est-à-dire une existence actuelle, phanéron de la Secondéité). Un objet, étant un second, ne peut jamais produire ou déterminer un signe, qui est un troisième. Si l'objet peut être dit déterminant, c'est parce qu'il est lui-même déjà un troisième. Cela est évident, car lorsqu'on parle, dans la sémiotique, d'un premier, d'un second et d'un troisième, on désigne par là des aspects de la Tiercité. Dans la sémiotique, autrement dit, le premier, le second et le troisième sont naturellement déjà, tous trois, des troisièmes. Par conséquent, si l'on peut dire d'un objet qu'il détermine un signe, c'est parce que l'objet est lui-même, tout comme le représentamen et l'interprétant, un signe. La réponse de PEIRCE est très exactement celle-ci :

« Tout signe est mis pour un objet indépendant de lui-même ; mais il ne peut être un signe de cet objet que dans la mesure où cet objet a lui-même la nature d'un

signe, de la pensée. Car le signe n'affecte pas l'objet, mais en est affecté, de sorte que l'objet doit être capable de communiquer la pensée, c'est-à-dire : doit avoir la nature de la pensée ou d'un signe » (1.538/Fr. : 115).

Quand on examine le fonctionnement signifiant de chaque composition triadique considérée en elle-même, le signe est l'élément déterminant de ce fonctionnement : l'objet et l'interprétant ne peuvent être des Tiercités tertiaires que si le signe lui-même l'est. Mais si on considère, non pas le fonctionnement interne de chaque type de composition triadique, mais la *sémiosis elle-même*, l'engendrement des signes, alors un signe est déterminé par son objet. Car cet objet est lui-même un signe, il produit un autre signe dont il est l'objet, lequel signe sera l'objet d'un autre signe, et ainsi *ad infinitum*. Un signe ne peut être déterminé que par un autre signe, un troisième ne peut être déterminé que par un troisième : c'est l'économie même de la production signifiante selon PEIRCE. La *sémiosis* est en rapport avec la Priméité et la Secondéité comme phénomènes (la fonction même des signes est de produire ce rapport), mais elle est irréductible à ces dernières : les trois catégories sont *originales*, la Tiercité ne peut pas être réduite à des compositions de l'ordre du second (ni, *a fortiori*, de l'ordre du premier). L'univers de la *sémiosis* est, de ce point de vue, un univers clos.

Or, cette clôture n'empêche pas PEIRCE d'affirmer que les signes produisent des effets dans la « réalité ». « ... la fonction essentielle d'un signe est de rendre efficaces les relations inefficaces » (8.332/Fr. : 30). « Il est correct de dire que la nature d'un principe général qui est opératif dans le monde réel est essentiellement celle d'une Représentation et d'un Symbole, car son *modus operandi* est le même que celui qui fait que les mots produisent des effets physiques (...). Les mots (...) produisent des effets physiques. Ce serait une folie que de le nier (...). Mais comment produisent-ils leurs effets ? Dans leur caractère de Symboles, ils ne produisent certainement pas une réaction *directement* sur la matière. Le type d'action qu'ils produisent est purement logique (...). Que les pensées agissent sur le monde physique et *inversement*, c'est le plus familier des faits. Ceux qui le nient, ce sont des personnes dont les théories sont plus résistantes que les faits » (5.105-107).

Selon PEIRCE, on le voit, il s'agit de tenir les deux bouts, même si ce sont apparemment les bouts d'un paradoxe. Il faut affirmer à la fois qu'il y a une « réalité » dont l'être ne dépend pas de nos représentations, et que la notion même de « réalité » est inséparable de sa *production* à l'intérieur de la *sémiosis*, c'est-à-dire que sans *sémiosis* il n'y aurait pas de « réel » et il n'y aurait pas d'« existants ». Car ce sont les lois mêmes des signes qui nous mènent à postuler que, dans le monde, il y a des choses qui ne sont pas des signes.

4. Le social du signe

Nous pouvons aborder maintenant la question du statut du « réel ». Nous savons déjà que le monde auquel les signes renvoient est un monde qui se fait et se défait à l'intérieur du tissu de la *sémiosis*. Nous savons aussi que tout signe est un troisième : tout signe est donc une loi (même le qualisigne). Signe, loi, pensée : ces trois termes sont chez PEIRCE strictement synonymes.

Selon les mêmes principes généraux de la phénoménologie appliqués cette fois à l'univers des signes, à la Tiercité, on peut distinguer différents *modes d'être*. Deux problèmes se posent alors : celui du statut ontologique des signes eux-mêmes, et celui du statut ontologique du « monde » qu'ils produisent.

L'ontologie de PEIRCE définit trois dimensions, exprimées par les trois catégories : qualité, fait, loi. *Tout signe participe des trois dimensions*. En ce qui concerne

19. La Tiercité du signe lui-même, lorsqu'il est le seul troisième, lui vient d'un autre signe, selon le principe de la *sémiosis* infinie.

la loi, nous l'avons déjà dit : tout signe est une loi, car tout signe est une pensée. D'autre part, les signes *existent*, dans la mesure où cela n'a pas de sens de parler d'un signe qui serait impossible, c'est-à-dire qui ne pourrait être *effectif* en tant que signe. Ainsi, et bien que sa matérialisation n'ait rien à voir avec son caractère de signe, un qualisigne « ne peut pas réellement agir comme signe avant de se matérialiser » (2.244/Fr. : 139). Le sinsigne est, par définition, un existant qui est un signe. Quant aux légisignes, « tout légisigne signifie par son application dans un cas particulier (...). Chaque cas particulier est une réplique. La réplique est un sinsigne. Ainsi, tout légisigne requiert des sinsignes » (2.246/Fr. : 139). Et comme tout sinsigne « ne peut l'être que par ses qualités, de sorte qu'il implique un qualisigne ou plutôt plusieurs qualisignes » (2.245/Fr. : 139), on voit bien que même les légisignes impliquent des ingrédients qualitatifs.

Les mêmes dimensions sont appliquées dans l'analyse de la relation du signe avec son objet, et dans l'analyse de la relation du signe avec son interprétant, et la même interpénétration des dimensions est à l'œuvre : il suffit, pour le constater, d'examiner n'importe lequel des exemples que PEIRCE donne de chacune des dix « classes » de signes (2.254-264/Fr. : 179-183). La Tiercéité présuppose toujours la Secondéité et la Priméité : PEIRCE a bien souligné combien les icônes et les indices sont indispensables même au niveau le plus abstrait du fonctionnement des signes légiférants : dans le raisonnement mathématique (2.305/Fr. : 160 ; 3.363/Fr. : 145 ; 2.282/Fr. : 152).

Les signes, existent-ils ? Certainement. Sont-ils réels ? Sans aucun doute, car ils sont des troisièmes, et c'est le mode d'être de la loi qui, en général, assure la réalité du réel. Nous y reviendrons.

Reprenons maintenant la question du statut de l'objet du signe (dont nous avons montré qu'il est, tout comme le signe lui-même et l'interprétant, un signe) et le paradoxe impliqué dans la nécessité d'affirmer à la fois que l'objet est indépendant du signe et qu'il ne l'est pas. Cet apparent paradoxe renferme le noyau même de la conception peircéenne de la sémiotique. Il suppose une sorte de *dédoublement* dans la représentation de l'objet.

Le signe, en effet, renvoie à son objet, le *représente*. Mais il le fait toujours d'une manière déterminée. « [Le signe] tient lieu de quelque chose : de son objet. Il tient lieu de cet objet, non sous tous les rapports, mais par référence à une sorte d'idée que j'ai appelée quelquefois le *fondement* du représentamen » (2.228/Fr. : 121). Cette manière définit le rapport du signe à son objet, et c'est elle qui, le signe opérant comme médiation, doit être *produite* comme relation de l'interprétant au même objet. Appelons le mode de représentation de l'objet dans le signe, avec PEIRCE, l'*objet immédiat*. Mais le signe ne représente pas seulement son objet d'une certaine manière ; il représente aussi sa propre relation à l'objet : il contient, en quelque sorte, une représentation au deuxième degré, une représentation de la relation entre la représentation et l'objet. D'où vient cette deuxième représentation ? Elle est imposée à chaque signe particulier par le fonctionnement de la sémiotique : c'est précisément dans ce sens que l'on peut dire que l'objet détermine le signe. Car du fait que le signe représente toujours son objet d'une certaine manière, il s'ensuit que l'objet déborde le signe : un signe donné, ou un ensemble quelconque de signes, ne peut pas représenter « le tout » de l'objet. Cette représentation au deuxième degré doit nécessairement, par conséquent, représenter l'objet comme indépendant du signe (« ... tout signe a, en acte ou virtuellement, ce que nous pouvons appeler un *précepte* d'explication suivant lequel il faut le comprendre comme étant, pour ainsi dire, une sorte d'émanation de son objet »). Avec PEIRCE, appelons ce débordement du signe par l'objet, débordement qui doit être lui aussi représenté dans le signe, l'*objet dynamique*.

Si nous nous plaçons au niveau de la sémiotique, du réseau des signes renvoyant sans cesse les uns aux autres, les deux objets, l'objet immédiat et l'objet dynamique, sont tous deux produits par la sémiotique. L'objet dynamique n'est donc pas indépendant de la sémiotique, de la Tiercéité. Mais sur le plan du fonctionnement de chaque signe particulier, l'objet dynamique, en s'imposant comme débordement du signe par l'objet, fonde l'indépendance de l'objet par rapport au signe. Cette sorte d'« incommensurabilité » de l'objet par rapport à son signe est ainsi décrite par PEIRCE : « Le signe ne peut que représenter l'objet et en dire quelque chose. Il ne peut ni faire connaître ni reconnaître l'objet ; car c'est ce que veut dire dans le présent volume « objet d'un signe », à savoir : ce dont la connaissance est présupposée pour pouvoir communiquer des informations supplémentaires le concernant » (2.231/Fr. : 123). L'objet dynamique, on le voit, est une affaire de connaissances présupposées, et la connaissance est une affaire de signes : on peut donc à la fois affirmer que l'objet est indépendant du signe (de tel ou tel signe) et qu'il ne l'est pas, car il est produit à l'intérieur de la sémiotique. L'objet dynamique est, par définition, cet objet que « l'on connaît déjà » (par d'autres occasions signifiantes) au moment où un signe donné nous dit « quelque chose de plus » de lui. C'est ici que la notion d'objet dynamique rejoint celle de réalité : ce débordement de l'objet à l'égard de chaque occasion signifiante met en jeu la dimension temporelle : il implique des occasions signifiantes déjà produites dans le passé (des *habitudes* acquises) et la potentialité d'expériences signifiantes dans le futur.

C'est pourquoi ce n'est que la loi qui assure la réalité du réel : la dimension du futur est la définition même de la Tiercéité : « ce mode d'être qui consiste... dans le fait que les faits futurs de la Secondéité revêtiront un caractère général déterminé, je l'appelle Tiercéité » (1.25/Fr. : 71).

Revenons aux trois modalités de l'être : il y a des signes qui représentent leurs objets comme des simples possibles, il y a des signes qui représentent leurs objets comme des existants actuels, il y a des signes qui représentent leurs objets comme des lois. Les concepts d'« existant » et de « réel » ne coïncident donc pas : car, considéré en lui-même, c'est-à-dire en dehors de l'emprise de la loi, un fait (qui par définition existe) est de l'ordre du *contingent* (1.427/Fr. : 96-97). Mais quel est donc le véritable fondement de ces signes qui sont des lois, et qui expriment « la manière dont un futur qui n'aura pas de fin doit continuer à être » ? (1.536/Fr. : 115) C'est, certes, ce que PEIRCE appelle l'*habitude* qui est en même temps l'interprétant final (« Une loi ne peut jamais s'incarner en tant que loi, sauf en déterminant une habitude » [1.536/Fr. : 115])²⁰. Et l'habitude n'est ni plus ni moins que ce que, bien plus tard, les sociologues ont appelé l'*action sociale* : « L'habitude formée délibérément par analyse d'elle-même — parce que formée à l'aide des exercices qui la nourrissent — est la définition vivante, l'interprétant logique véritable et final (...) comment une habitude pourrait-elle être décrite sinon en décrivant le genre d'action auquel elle donnera naissance, en précisant bien les conditions et le mobile ? » (5.491/Fr. : 136-137). Le social apparaît ainsi comme le fondement dernier de la réalité, et du même coup, comme le fondement dernier de la vérité :

« Les cognitions qui nous atteignent (...) sont de deux classes, le vrai et le non-vrai, c'est-à-dire des cognitions dont les objets sont réels et celles dont les objets sont irréels. Et qu'est-ce que nous voulons dire par « réel » ? C'est une conception que nous avons dû avoir pour la première fois lorsque nous avons découvert qu'il y avait

20. A propos de la question de l'habitude comme interprétant final, cf. U. ECO, « PEIRCE and contemporary semantics », *VS, Quaderni di studi semiotici*, 15 : 49-72 (1976).

quelque chose d'irréel, une illusion ; autrement dit, la première fois que nous nous sommes corrigés nous-mêmes. (...) Le réel, donc, est ce sur quoi, plus tôt, plus tard, l'information et le raisonnement devraient finalement déboucher et qui, par conséquent, est ainsi indépendant des extravagances du « je » et du « tu ». La véritable origine de la réalité montre donc que cette conception implique essentiellement la notion d'une COMMUNAUTÉ, sans limites définies, et capable d'une croissance définie de connaissances » (5.311). Cette communauté apparaît donc comme la caution, la source de légitimité, et du réel et du vrai. Car le problème de la vérité se pose à partir des actes d'assertion. Et l'assertion n'est rien d'autre qu'un *contrat social* : « Un acte d'assertion suppose que, une proposition étant formulée, une personne accomplit un acte qui la rend passible des peines du droit social (ou, en tout cas, du droit moral) au cas où elle ne serait pas vraie, à moins qu'elle n'ait une excuse définie et suffisante » (2.315/Fr. : 171).

5. Épilogue

Dans le contexte de la théorie peircéenne, cette communauté est une sorte de communauté idéale, qui ne serait guidée que par le raisonnement logique et la méthode de la science²¹. Naïveté ? Certes, et elle se localise très précisément dans le cadre de la pensée libérale en formation, dans une société capitaliste en pleine expansion. Bien entendu, il est impossible à l'heure actuelle de suivre PEIRCE dans cette idée imprécise d'une communauté homogène tendant indéfiniment à la vérité. Fragmentons donc la société, autant que nous le voulons (en parlant, par exemple, des « idéologies »). Mais la question n'est pas facile, car l'alternative théorique paraît inacceptable : ou bien nous tombons dans un perspectivisme à la MANNHEIM, ou bien, par une opération dogmatique, nous privilégions une sémiosis qui aurait le privilège de nous donner accès au Réel et au Vrai (qu'on l'appelle la Science ou le Parti). Le problème reste posé : PEIRCE a fondé la sémiotique, et du même coup a défini son enjeu théorique fondamental : celui des rapports entre la *production du sens*, la *construction du réel*, et le *fonctionnement de la société*.

21. Voir par exemple 5.384.